

# #LaVieDuConseil<sup>56</sup>

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016



Municipalité, professionnels de santé, milieux associatifs se mobilisent pour lutter contre le cancer du sein et pour favoriser la prévention dans le cadre d'«Octobre rose».

## En toute chose, il faut considérer la fin\*

Après une période estivale active pour notre ville, avec notamment des travaux tous azimuts (1 million d'euros d'investissement cet été), la rentrée s'est inscrite elle aussi dans cette dynamique - **visite ministérielle, créations de postes, investissements**.

Rentrée citoyenne et éducative, avec la visite d'Annick Girardin sur le territoire. Au-delà du plaisir et de l'honneur d'accueillir une ministre de la République, il s'agissait de faire un état des lieux d'une rentrée scolaire dynamique. La ministre de la Fonction Publique a félicité les équipes municipales de **la bonne préparation de cette rentrée. Et puis, alors qu'il y a deux ans nous devons nous battre contre des menaces de fermeture de classes, cette année, nous en avons ouvert deux sur la ville !** Ces effectifs en hausse, nous les obtenons grâce aux programmes immobiliers que nous menons. Parce que la ville ne se développe que si elle accueille de nouveaux habitants, **nous faisons tout pour renforcer la création de nouveaux logements. C'est aussi un moyen de préserver nos services et nos commerces.**

Sportive, avec l'inauguration du **centre aquatique intercommunal de la CCRCT attendu depuis 20 ans**, Citélium, magnifique équipement structurant qui témoigne du dynamisme et de la cohésion de notre territoire. **Avec également le terrain de football synthétique au stade municipal**, outil formidable pour les clubs mais aussi pour nos collégiens et lycéens.

Solidaire et culturelle également : pour accompagner ce développement structurant, **nos efforts en matière socio-culturelle ne faiblissent pas. Félicitons le récent succès du festival Patrimoine Vivant qui a fait son grand retour cette année sur le château, de même que la convivialité et la qualité à l'œuvre lors du festival des Arts de la Rue.** Le musée Jean de La Fontaine quant à lui fut gratifié de la **visite de l'écrivain et académicien Erik Orsenna**. L'auteur travaille sur une biographie de notre fabuliste qui débouchera sur un livre mais aussi une diffusion radiophonique nationale l'été prochain. Dans les mois à venir, Erik Orsenna passera beaucoup de temps à Château-Thierry pour s'imprégner des lieux où a vécu Jean de La fontaine ainsi que pour échanger avec les collégiens et lycéens.

Vous le voyez, malgré un contexte national difficile, **sur les plans économique et social, Château-Thierry avance encore et toujours, avec vous, grâce à vous !**

\*Le renard et le bouc

Prochain conseil municipal : lundi 17 octobre 2016  
à 19h00, salon de la Légion d'honneur

**Jacques Krabal**  
Député-maire de Château-Thierry

### #LVDC56

Directeur de la publication : Jacques Krabal  
Merci au Service communication,  
ville de Château-Thierry  
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires  
I.S.S.N. : 1286 - 2126  
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

### Feuille d'émargement

<b>Etaient présents :</b> M. KRABAL - M. BEAUVOIS Mme DOUAY - M. REZZOUKI - M. BOZZANI Mme MAUJEAN - M. MARLIOT M. JACQUESSON - Mme GOSSET - M. TURPIN - Mme BONNEAU - M. BOUTELEUX M. BERMUDEZ - M. FRERE - Mme THOLON	Mme OKTEN - Mme LAMBERT Mme VANDENBERGHE - M. BAHIN Mme CORDOVILLA - M. TIXIER - Mme CARON M. FAUQUET - M. COPIN. <b>Absents excusés :</b> M. DUCLOUX (P. à M. BEAUVOIS) - Mme LEFEVRE (P. à Mme	GOSSET) - M. EUGENE (P. à M. JACQUESSON) - M. BOKASSIA (P. à M. MARLIOT) Mme MARTELLE (P. à Mme DOUAY) - M. GENDARME (P. à M. BERMUDEZ) - Mme ROBIN (P. à M. TURPIN) - M. PADIEU (P. à Mme CARON) - Mme CALDERA.
--	---	---



Au rythme d'  
**Octobre Rose**



Octobre Rose : la Cité à Fables plus que jamais mobilisée contre le cancer du sein

Octobre Rose constitue un temps fort de mobilisation contre le cancer du sein et pour le mieux vivre. Chaque année, nous tâchons ensemble de renforcer cette action collective et de bâtir un avenir serein. Notre participation témoigne une solidarité essentielle à celles et ceux qui sont atteints de la maladie.

**Le cancer n'est plus un stigmate mais une réalité que nous savons surmonter.** L'accompagnement existe, Octobre Rose en donne les clés : prévention et dépistage, développement du bien-être, ateliers découverte, activités physiques et rencontres forment son programme.

L'engagement qui nous anime, aux côtés des professionnels de santé, des associations, des clubs services et des citoyens, est pour nous, élus, une évidence. Parce que la santé et le bien-être ne sont pas des choix mais bien le fondement de notre action.

En cette année Cult'elles, cette campagne de lutte contre le cancer du sein trouve un écho d'autant plus particulier dans notre ville. **Soutenir la parole de toutes les femmes, c'est agir avec encore plus de force au service de la santé et de l'accès aux soins.**

**OCTOBRE ROSE CONTRE LE CANCER DU SEIN**

**l'agenda**

RETROUVEZ LE PROGRAMME D'OCCUPATIONS SUR WWW.CITEAFAIBLES.COM

Au fil des **délibérations**  
Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

**TRAVAUX**  
**Centre social et ALSH du Palais des Rencontres, acquisition de mobilier et d'équipements - Demande de subvention à la CAF**



Accueils de loisirs : un été animé et des activités pour tous à Château-Thierry

Dans le cadre de la réhabilitation du Palais des Rencontres, la Ville souhaite acquérir des équipements et du mobilier qui servira au fonctionnement des futurs Centre Social et Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Le Conseil Municipal sollicite deux subventions auprès de la CAF pour effectuer ces achats indispensables au fonctionnement de ces structures dédiées à nos jeunes.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux - Avenant**

La société DALKIA dispose de l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux. Suite à des réaménagements sur ces bâtiments, la Ville modifie le contrat signé avec la société DALKIA.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Fonds départemental de solidarité Programme 2016**

Afin de permettre des déplacements en toute sécurité pour les jeunes et leurs familles vers les établissements scolaires, la Ville souhaite aménager une voie de circulation douce entre les nouveaux lotissements de Blanchard et le Collège Jean Rostand (rue de la Clé des Champs et Avenue de Blanchard). La municipalité sollicite une subvention de 22 050 € au Fonds Départemental de Solidarité pour effectuer ces travaux.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**FINANCES**

**Reversement des droits de place à l'Amicale des Fêtes Jean de La Fontaine**

Comme elle s'y est engagée, la Ville soutient l'Amicale des Fêtes Jean de La Fontaine. Pour la 3ème année consécutive, Fabrice Julliard et son équipe de bénévoles ont proposé un weekend festif de qualité, bien accueilli par les très nombreux spectateurs. Le Conseil Municipal décide de reverser 80 % des droits de place encaissés lors des Fêtes Jean de La Fontaine 2016 à l'Amicale des Fêtes Jean de La Fontaine. Une subvention de 11 294 € leur est donc versée.

**31 POUR, 1 NON-PARTICIPATION** ✓

**Taxe annuelle sur les friches commerciales - Liste des biens susceptibles d'être soumis à la taxe**

Suite au Conseil Municipal du 16 juin 2014, la Ville a mis en place une taxe qui concerne les propriétaires des commerces inexploités. Cette taxe doit inciter ces propriétaires à louer leurs cellules commerciales,

dans l'optique de dynamiser le centre-ville. La municipalité approuve la liste des adresses qui pourront être concernées par la taxe.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**URBANISME**

**Plan de Prévention des Risques inondation et coulées de boue - Avis du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au Plan de Prévention des Risques inondations et coulées de boue. En effet, le plan ne prend pas en compte les travaux effectués par la Ville pour la prévention de ces risques. Ce plan inadéquat compromet le développement urbain et économique de la ville dans la mesure où il s'appuie sur un principe de précaution poussé à l'extrême et sans fondement.

**31 VOTES POUR - 1 ABSTENTION** ✓

**Concession d'Aménagement du centre-ville - Charte de fonctionnement avec la SEDA**

La Société d'Équipement De l'Aisne est le concessionnaire en charge de l'opération de rénovation du cœur de ville. La Ville lui délègue le droit de préemption ; il permet à la SEDA d'avoir la priorité d'achat sur les biens immobiliers mis en vente dans le centre-ville. Ce droit ne peut s'exercer que dans le périmètre de l'opération de rénovation défini par la SEDA et la Ville.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Lotissement du Clos des Vignes 1 et 2 Rétrocession des réseaux et voiries**

De nouveaux lotissements doivent voir le jour au Clos des Vignes. Pour permettre leur construction, la Ville autorise les travaux sur la voirie et sur les réseaux divers (d'eaux potables, d'eaux usées, d'éclairage...).

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**EDUCATION-JEUNESSE**

**Espace Famille - Modification du règlement**

La Ville approuve la modification du règlement intérieur de l'Espace Famille. Cette modification concerne les inscriptions et les conditions d'accès aux différents services de l'Espace Famille.

**31 VOTES POUR, 1 ABSTENTION** ✓

**Ecole élémentaire des Filoires Aide exceptionnelle**

Une aide exceptionnelle de 600 € est attribuée à l'école des Filoires. Elle soutient la participation de la classe de CE2 à des ateliers artistiques en lien avec le Centre de Développement Chorégraphique L'échangeur. Au terme de ce travail, les élèves donneront quatre représentations pendant le festival C'est comme ça !

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓



Festival C'est comme ça ! : danse et création contemporaine pour tous

**PERSONNEL**

**Mise à jour du tableau des emplois permanents**

Les agents qui travaillaient à la piscine municipale ont choisi de poursuivre leur activité au sein du centre aquatique intercommunal. Ils deviennent par conséquent agents de la CCRCT et quittent les effectifs de la ville. Le tableau des emplois permanents est modifié pour prendre en compte ce changement.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Contrat d'assurance des risques statutaires**

La municipalité se dote d'un nouveau contrat d'assurance pour ses agents avec l'assureur AXA.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Mise en place d'une démarche de prévention basée sur la rédaction du document unique**

Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention  
Afin de prévenir les risques professionnels liés à l'activité des agents de la collectivité, le Conseil Municipal vote pour l'accompagnement et le soutien financier du Fonds National de Prévention.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**INTERCOMMUNALITÉ**

**Maison de l'Amitié France-Amérique Répartition des espaces entre la Ville et la CCRCT**

Les espaces de la MAFA doivent être répartis entre la Ville et la CCRCT, celle-ci ayant participé aux travaux de réhabilitation. Le Conseil Municipal autorise la répartition des locaux, sous la forme d'une copropriété (53 % pour la ville de Château-Thierry, 47 % pour la CCRCT).

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets ménagers par la CCRCT**

La Ville prend acte du rapport 2015 de la CCRCT sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

**PAS DE VOTE** ✓

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Dénomination de la fontaine « Suzanne Miot » au jardin Riomet**

Le jardin d'inspiration médiévale créé aux pieds de la Porte Saint-Pierre tient son nom de Louis Bien-Aimé Riomet, instituteur-botaniste-archéologue et lauréat de l'exposition universelle de 1889. Pour rendre hommage à sa petite-fille, Suzanne Miot, la Ville donne le nom de « Fontaine Suzanne Miot » à la fontaine du jardin. Suzanne Miot a vécu toute sa vie à Château-Thierry, elle a élevé ses 7 enfants et pris en charge de nombreux autres.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Installation d'un système de vidéo-protection - Demande de subvention**

En vue d'améliorer la sécurité et le sentiment de tranquillité au sein de l'espace public, la Ville développe la vidéo-protection. Pour mener à bien ce projet, le Conseil Municipal sollicite deux subventions auprès de l'Etat.

**28 VOTES POUR - 4 ABSTENTIONS** ✓

**Société publique locale SPL-Xdemat - Rapport de gestion du Conseil d'administration**

La Ville approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration de la société SPL-Xdemat dont elle est actionnaire.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**SEDA - Rapport de la Chambre régionale des comptes**

La Chambre régionale des comptes a procédé à la vérification des comptes et de la gestion de la Société d'Équipement de l'Aisne. Le Conseil Municipal prend acte de son rapport.

**PAS DE VOTE** ✓

**Suprétette des Vaucrises**

Suite à la préemption par la mairie, l'une des deux parties a souhaité reprendre les négociations.

**PAS DE VOTE** ✓

**Education, jeunesse, pratique sportive, accessibilité : des travaux pour plus de vie !**



GRS à l'école élémentaire Bois Blanchard : un environnement de travail profondément renoué pour les élèves comme pour les professeurs



Un terrain synthétique pour une pratique sportive en toutes saisons



Remplacement des réseaux souterrains rue du Général de Gaulle

**CULTURE**

**Musée Jean de La Fontaine - Tarifs**

De nouveaux tarifs sont fixés pour le musée Jean de La Fontaine. Pour les visites libres, les tarifs adulte et enfant seront respectivement de 3,80 € et 2,40 €.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Convention de partenariat avec Le Calicot**

La Ville renouvelle sa convention de partenariat avec Le Calicot. La convention définit notamment l'usage de la salle Estruch du Lycée Jean de La Fontaine pour la programmation théâtrale de 2016/2017 de l'association. L'implantation des représentations au cœur du lycée permet également aux comédiens de prendre part à des ateliers à destination des élèves.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Médiathèque Jean Macé, Rencontre d'auteur - Demande de subvention au Conseil Régional**

Pour développer les activités lecture de la médiathèque, facteur de réussite scolaire et d'éveil à la culture, la Ville souhaite organiser une série d'ateliers et de rencontres entre des écoliers, des lycéens et l'auteur Agnès Domergue. Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Régional pour financer ces animations.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Classe musique 6ème - Convention avec le collège Jean Rostand**

Pour favoriser l'éveil artistique et l'accès à la culture des plus jeunes, un projet d'enseignement musical en lien avec le Conservatoire municipal et des élèves du collège

Jean Rostand a été mis en place en 2013. Fort de son succès et des retombées pédagogiques bénéfiques aux collégiens, il est reconduit pour l'année scolaire 2016/2017.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

**Exposition Serge Mouille au Silo U1 - Demande de subvention à la DRAC**

La Ville organise une exposition sur l'artiste-orfèvre Serge Mouille au Silo U1 du 15 avril au 17 juin 2017. Le créateur de luminaires de renommée internationale s'était installé tout près de Château-Thierry. De nombreux artistes interviendront par le biais de conférences, d'ateliers et de visites

commentées lors de l'exposition. Dans ce cadre, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓



Serge Mouille, sculpteur de lumière. Son oeuvre sera exposée au Silo U1 du 15 avril au 17 juin 2017

# Au fil des délibérations



► **Yves Chollet**  
Il a changé le paysage de notre ville. Axonais de souche, géomètre de profession, Yves Chollet s'installe à Château-Thierry en 1965. Il aime sa ville et s'investit pour elle en tant que conseiller municipal de 1971 à

1977. Grâce à son action, la cité se dote de sa voie express et le lieu de vie Blanchard se développe activement. Son engagement humain, il l'accomplit aussi comme président du conseil des prud'hommes et membre du Rotary Club, des fonctions qu'il occupe respectivement pendant 18 et 35 ans.

► **Victor Prost, homme de bien, de consensus et d'ouverture**  
Président du comité local de la Fédération

Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, pendant 20 ans, il n'a eu de cesse de transmettre la mémoire du conflit algérien auprès des jeunes générations et du grand public. Il souhaitait que l'histoire de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie ne soit pas oubliée. C'est pourquoi il a œuvré à l'édification d'une stèle en souvenir des victimes, civiles et militaires, place Paul Doumer. Un grand merci à cet homme d'avoir su faire



partager avec le plus grand nombre des valeurs de paix, de fraternité, de loyauté.

## AGENDA

### Sortez !

#### Concours de BD L'ambulance 13

Jusqu'au 8 novembre  
Médiathèque Jean Macé

#### Albert Bligny, un peintre de Château-Thierry

Jusqu'au 15 octobre, Médiathèque Jean Macé  
Jusqu'au 30 novembre, Musée Jean de La Fontaine

#### Permanence de la Mission locale

Les mardis 4 et 18 octobre, Centre social la Rotonde

#### Festival C'est comme ça !

Du mercredi 5 au samedi 15 octobre  
Château-Thierry et sa région

#### Opération Passion Client

Du mercredi 5 au samedi 15 octobre  
Commerces de Château-Thierry

#### Confraternités, les Saint Vincent du Champagne

Photographies de Paolo Verzone  
Du 8 octobre au 20 novembre  
Maison de l'Amitié France Amérique

#### Journée de l'emploi

Vendredi 14 octobre, 9h-17h  
Centre social La Rotonde

#### Champagne & vous !

Samedi 22 et dimanche 23 octobre  
Château médiéval

## LA VÉRITÉ SUR LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL.

**A**près 45 ans de bons et loyaux services, la piscine municipale arrivait en fin de vie. Des fermetures techniques se faisaient de plus en plus fréquentes, **le bâtiment n'était plus adapté aux normes en vigueur et les conditions de baignade n'étaient pas des plus agréables (vétusté, température insuffisante, etc.)** Il était temps que cet équipement inauguré en 1971 par Pierre Lemret, précurseur à l'époque, puisse prendre une retraite méritée et laisser place à une structure correspondant à nos besoins actuels. Pourtant, si le nouveau complexe aquatique intercommunal est reconnu unanimement comme un équipement de grande qualité, **les représentants locaux du PCF distribuent un tract mensonger.**

### Voilà la vérité :

**Oui**, le centre aquatique intercommunal a été **dimensionné pour répondre aux besoins du Sud de l'Aisne dans son intégralité.**

**Oui**, ce projet a été financé à **80%**, ce qui est le montant maximum de subvention qu'une collectivité peut obtenir (Etat, Région, Département y ont contribué) et aucune subvention n'a été perdue !

**Oui**, le choix de la délégation de service est le résultat d'un vote du conseil communautaire après présentation d'une étude sur les différents modes de gestion.

**Non**, la CCRCT ne va pas verser 3 millions d'euros par an au délégataire. C'est sur

l'ensemble de la période qu'une somme de 3,13 millions d'euros est envisagée en fonction des résultats réels !

**Oui**, le site de la Moiserie a été retenu suite de longues études techniques négatives sur le site de Nogentel qui n'ont pu aboutir (négociations, DUP non suivie par l'Etat). **Sa localisation sur cette zone d'activités est un formidable levier de développement** puisque, avec l'arrivée prochaine du bowling, du billard et laser-game, avec Planète Récré qui accueille les enfants et les familles, nous avons un vrai pôle de loisirs qui sera accompagné encore de nouvelles entreprises (restauration, maison de Champagne, etc).

### La vérité sur les tarifs et les charges

**Non**, les tarifs de Citélium ne sont pas disproportionnés. Ils s'inscrivent dans une moyenne, à l'identique de complexes aquatiques équivalents.

**Non**, la politique tarifaire n'est pas figée.

Un bilan régulier permettra d'ajuster la grille des tarifs si besoin.

Concernant les tarifs des non-résidents et donc des habitants de la communauté de communes de Charly-sur-Marne, **la décision de ne pas faire partie de la nouvelle intercommunalité est le choix du conseil communautaire de Charly**, souverain dans sa décision.

La mise en place d'un tarif différencié avait d'ailleurs été décidée **bien avant que la question de la nouvelle intercommunalité ne se pose.**

Le centre aquatique Citélium répond aux exigences d'aujourd'hui



L'ancienne piscine construite en 1971 était devenue obsolète

**Non**, le déficit de l'ancienne piscine ne s'élevait pas à 700 000€ par an. Il était de l'ordre de 450 000€ par an pour 120 000 usagers annuels, soit 3,75 € par usager et par an. Aujourd'hui, pour Citélium, la contribution pour sujétion de service public est estimée à 627 000€ pour un équipement 50% plus grand, intégrant un toboggan, une salle de sport, un spa, avec des amplitudes horaires bien plus importantes et 200 000 utilisateurs attendus chaque année. Soit un déficit qui revient à 3,14 € par usager et par an.

**Non**, le coût pour les scolaires des communes extérieures à Château-Thierry n'est pas plus élevé, au contraire, **l'est moins que par le passé: 80€ par cours au lieu de 96€.** Et surtout, le coût pour les différents clubs est pris intégralement en charge au titre de la sujétion de service public. Les personnes qui ont rédigé récemment ce tract le savaient d'ailleurs parfaitement !

**Pourquoi tous ces mensonges ?**

## LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

### Il est bon de parler et meilleur de se taire\*

D'aucuns devraient s'appliquer ce conseil de Jean de La Fontaine : jamais le mensonge et la contre-vérité n'auront droit de cité chez nous. Quand les membres du PCF local distribuent un tract mensonger au sujet du centre aquatique intercommunal, ils devraient se rendre compte qu'ils se discréditent. Qui peut croire que la CCRCT a créé un équipement moderne et de qualité sans penser d'abord à ses utilisateurs ? Qui peut oser comparer la baignade dans la Marne des années 1960, qui a coûté la vie à un adolescent, au complexe moderne et adapté aux besoins de tous qui vient d'ouvrir ses portes ?

La démagogie et le populisme devraient au minimum avoir les limites de la décence...

\*Le rat et l'huître, Jean de La Fontaine, Livre VIII, fable 9

**Groupe « Château-Thierry rassemblée »**

Lors du dernier conseil municipal, assez houleux pour différentes raisons, nous avons bien noté que nous avons pu obtenir 80% de subvention pour la construction de la nouvelle piscine.

Souhaitons-lui bon vent et beaucoup de visiteurs.

**Groupe Droite Unie**

La véhémence du député-maire et de ses adjoints, lors de ce dernier conseil municipal est intolérable, elle empêche tout débat démocratique.

Oui, les tarifs du nouveau centre nautique « Citélium » sont trop élevés, les familles l'expriment dans toutes nos rencontres. Oui, la piscine a été fermée pendant la quasi-totalité de l'été. Oui les systèmes de vidéosurveillance sont totalement inefficaces, si personne n'est en permanence devant un écran de contrôle (Et quel coût ?). Oui, les habitants de Château-Thierry sont inquiets sur l'avenir des travailleurs menacés de licenciement chez Qaliam (Chiery) et GEA. Oui, ils se posent aussi des questions sur les réductions des Allocations Personnalisées au Logement qui seront appliquées à partir du 1er octobre et votée par la majorité présidentielle, dont Monsieur le Député-Maire. Oui, les premières mesures de la loi Travail commencent à s'appliquer (loi passée à coup de 49.3 !)

Il faut que le débat municipal retrouve de la sérénité et permette à chacun des conseillers municipaux de s'exprimer librement.

Pour l'élu que je suis, je continuerai à poser les questions, même si elles fâchent le Député-maire et ses adjoints.

Et, comme nous le disons dans tous nos messages : « on lâche rien » et on compte sur vous pour être à nos côtés dans les luttes prochaines.

**Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry**

### La rentrée du Conseil Municipal

Suite à des questions d'un élu de l'opposition municipale à propos des tarifs pratiqués à la nouvelle piscine et au chiffrage du projet, Monsieur le Député-Maire s'est scandalisé. Cet élu avait des documents mais on lui a répondu qu'ils étaient « erronés ». Puis cet élu s'est fait méchamment couper la parole.

Voilà comment se déroule la démocratie au Conseil Municipal de Château-Thierry ! Vos élus du groupe Château fait Front ont eux-aussi déjà été éconduits de la sorte ! Rien à voir avec la conception qu'en a le Front National ! Voir ce que Louis ALIOT a récemment déclaré à propos de la candidature de M. MELENCHON.

Pour nous au Front National, tous les courants politiques doivent s'exprimer et nous le prouvons ! Cela s'appelle : la démocratie.

**Groupe Château-Thierry fait front**